Dossier de candidature

Former à l'évaluation des risques professionnels et à l'analyse des accidents

Code N13305

Sommaire

MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS PAR LA COMMISSION 2

DEMANDE D'INSCRIPTION 3

JUSTIFICATIFS CRITERE N° 1 : EXPERIENCE DE FORMATEUR..... 4

JUSTIFICATIFS CRITERE N° 2 : EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DE PREVENTEUR..... 5

JUSTIFICATIFS CRITERE N° 3 : ACQUISITION DES BASES EN PREVENTION 5

JUSTIFICATIF DE SYNTHESE : EXPERIENCES PROFESSIONNELLES DU CANDIDAT 5

MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS PAR LA COMMISSION

Le dossier de candidature complet :

- Bulletin d'inscription INRS,
- Demande d'inscription ci-jointe,
- Justificatifs demandés,

Est à retourner **UNIQUEMENT** par mail à l'adresse électronique suivante : valerie.pestelard@inrs.fr
Ce document est confidentiel et ne sera diffusé qu'aux personnes en charge de l'instruction du dossier.

Seuls les dossiers **complets** sont examinés par la commission à la date mentionnée sur le courrier d'accusé de réception du bulletin d'inscription.

L'analyse des candidatures repose sur les 3 critères suivants :

- **Critère 1 : Expérience de formateur**
- **Critère 2 : Expérience professionnelle en prévention des risques professionnels**
- **Critère 3 : Acquisition des bases en prévention**

La commission de sélection procède à la validation des pré-requis à partir des informations fournies dans le dossier de candidature.

Le résultat des commissions sera transmis aux candidats par mail.

DEMANDE D'INSCRIPTION

A compléter et signer

LA FORMATION

Stage N13305 « Former à l'évaluation des risques professionnels et à l'analyse des accidents » organisé par l'INRS :

Du ---------- au ----------

LE STAGIAIRE

Nom-Prénom ----------

Adresse ----------

Téléphone ----------

Adresse e-mail ----------

N° FORPREV si détenteur ----------

L'EMPLOYEUR

Raison sociale : ----------

Adresse du siège social : ----------

Carsat, CRAMIF ou CGSS de référence : ----------

Atteste que les informations communiquées dans le dossier de candidature sont exactes.

A ---------- le ----------

Signature et cachet de l'entreprise signature du stagiaire pour une candidature individuelle

JUSTIFICATIFS CRITERE N° 1 : EXPERIENCE DE FORMATEUR

Ingénierie pédagogique et animation

Justifier d'une expérience récente de formateur d'adulte en conception et animation de sessions de formations,

Eléments d'appréciation de l'activité de formation	Pièces à joindre *Pièce obligatoire Intitulé des pièces à respecter
Liste des formations (d'une durée > 7h) conçues et animées.	Pièce n°1-1*
Parmi la liste des formations conçues et animées, choisir une action de formation jugée comme représentative et transmettre : Le **programme** de cette action présentant : Les objectifs de la formation, le public, les pré-requis, les objectifs pédagogiques, la durée, les modalités pédagogiques, les modalités d'évaluations. **ET** Le **déroulé pédagogique** associé	Pièce n°1-2* Pièce n°1-3*

OU

En l'absence de mise en œuvre d'action de formation, justifier du suivi d'une formation de formateur intégrant à son programme l'ingénierie de formation.

Eléments d'appréciation de l'activité de formation	Pièces à joindre *Pièce obligatoire Intitulé des pièces à respecter
L'**Attestation de fin de formation** de formateur délivrée par l'organisme qui a dispensé la formation **ET** Le **Programme** de la formation suivie	Pièce n°1-4* Pièce n°1-5*

JUSTIFICATIFS CRITERE N° 2 : EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DE PREVENTEUR

Justifier d'une expérience professionnelle récente dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Eléments d'appréciation de l'activité en prévention des risques professionnels	Pièces à joindre *Pièce obligatoire Intitulé des pièces à respecter
Relater des **actions représentatives**, réalisées en matière de **prévention des risques professionnels** dans/pour une entreprise en précisant les éléments suivants : • Nom de l'entreprise ; • Type d'action (**hors action de formation**) ; • Rôle occupé dans le cadre de l'action : IPRP / préventeur interne, externe / consultant… • Objectif visé par l'action ; • Démarche utilisée ; • Moyens et savoir-faire mis en œuvre ; • Résultats obtenus.	Pièce n° 2*

JUSTIFICATIFS CRITERE N° 3 : ACQUISITION DES BASES EN PREVENTION

Justifier du suivi et de la réussite de la formation des bases en prévention.

Eléments d'appréciation du suivi des bases en prévention	Pièces à joindre *Pièce obligatoire Intitulé des pièces à respecter
Transmettre l'attestation de suivi de la formation @01001 « acquérir des bases en prévention des risques professionnels », **OU** Transmettre l'attestation de suivi « Obtenir des compétences de bases en prévention » délivrée par les CARSAT/CRAMIF/CGSS	Pièce n°3*

JUSTIFICATIF DE SYNTHESE : EXPERIENCES PROFESSIONNELLES DU CANDIDAT

Justifier des expériences professionnelles au regard des pré-requis exigés.

Eléments d'appréciation globale de l'expérience du candidat	Pièces à joindre *Pièce obligatoire Intitulé des pièces à respecter
Curriculum Vitae	Pièce n°4*